



COMPTES RENDUS

CTR de l'Armée de Terre

du 8 Décembre 2021

CTR Présidé par le Général CONRUYT, DRH-AT et l'après-midi par le Général SAIGLE, son adjoint.

La délégation **Force Ouvrière** FO était composée de Thierry Prévost, Martine Richardi et Eric Lagnier.

En mot d'introduction, le Général directeur est content de pouvoir tenir un CTR en partie en présentiel et satisfait que d'autres puissent suivre en audio.

Il nous dit également qu'il a le sentiment d'un dialogue apaisé au sein des unités de l'Armée de Terre.

En matière de RH, il nous précise qu'il est important d'attirer, de fidéliser les agents recrutés, mais aussi de continuer à améliorer les conditions du personnel.

Observations FO :

Ce n'est pas en supprimant des postes à tout va, restant gérés par des entités sous dimensionnées comme les GSBdD, CMG et autres et en maintenant des salaires aussi bas, que les conditions du personnel vont s'améliorer.

Le Général continue son préambule en nous disant qu'un effort particulier doit être fourni pour les régiments et veut également qu'un effort soit fait au niveau des recrutements des personnels civils.

Aujourd'hui, le ministère remilitarise des postes de personnels civils où va être l'effort ?

Les efforts qui ont été faits et sont faits en matière d'équipement des forces. Les nouveaux matériels vont impacter fortement la MCO Terrestre et Aéro en matière de RH.

Oui surtout pour la SIMMT et la DMAé car ils vont passer davantage de marchés avec les industriels civils laissant de côté nos établissements réparateurs.

Il nous reste quand même une épée de Damoclès au-dessus de la tête en parlant de la pandémie actuelle.

Le Général continuera sa mission et le dialogue. Par ailleurs, il se réjouit de l'engagement de chacun au sein de l'Armée de Terre.

■ **MANŒUVRE 2016-2025 du MCO TERRE PAR LA SIMMT**

Un premier point en nous parlant de l'externalisation des cibleries avec les manœuvres RH y afférent. La SIMMT veut renforcer la capacité de production de la maintenance industrielle en créant des maîtrises d'œuvre étatiques.

La présentation fait part de la montée en puissance de la SIMMT et de l'augmentation

du taux d'encadrement. Le recrutement est un peu inférieur aux droits ouverts.

Question FO :

Les postes non réalisés sont dus à des recrutements infructueux ou à des agents recrutés qui sont partis rapidement ailleurs ?

Réponse plus tard.

Suite à la sollicitation de FO, la SIMMT nous présentera la répartition du MCO entre l'État et le privé.



D'après nos interlocuteurs, la SIMMT doit trouver un équilibre entre la main d'œuvre étatique et la main d'œuvre privée.

■ ÉVOLUTION DU MCO-A ALAT

Une présentation assez complète sur les manœuvres RH en cours et à suivre notamment sur le transfert de la division technique de Bourges au Cannet des Maures.

Les poste d'infographistes sont transférés et ont eu du mal à être pourvus. Ils le sont que depuis le 1^{er} décembre. Il y a encore un gros boulot de réaffectation des bâtiments et l'opération est en cours.

La prime APRSeur « NOMA » sera étendue aux personnels civils. Le texte réglementaire doit être publié en début d'année 2022 et aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

Comme à chaque CTR, nous avons eu un couplet sur les mesures de transformations avec la décision ministérielle 2022 avec quelques modifications de postes notamment concernant les cibliers.

Clause de revoyure IFSE d'un montant de référence correspondant au ¼ du ticket mobilité le plus élevé du corps :

CAT A : 500 € brut par an,

CAT B : 315 € brut par an,

CAT C 250 € brut par an,

(Bilan de la clause de revoyure de l'IFSE et de la campagne du CIA).

Il nous est rappelé que l'Armée de Terre n'a pas proratisé le CIA en 2021. Cette mesure concerne les temps partiels et ne sera peut-être pas reconduite.

Observation FO :

Il faut rester vigilant à propos de la distribution du CIA qui doit être cohérente avec l'ensemble des travaux d'avancement. Quant à la clause de revoyure, veiller à ce qu'elle soit bien appliquée même si les montants paraissent bien dérisoires !

■ RECRUTEMENTS

Chose assez étrange, le premier paragraphe concernant les recrutements a été de nous parler des IDV et de ruptures conventionnelles :

. 512 recrutements réalisés sur 526 soit 97 % en 2021.

. Les besoins en recrutements exprimés par la DRH-AT, pour 2022, est de 419.

■ TÉLÉTRAVAIL

Un point nous est fait sur le télétravail avec un taux très insatisfaisant :

138 agents sont en télétravail à l'Armée de Terre (105 fonctionnaires, 12 contractuels et 21 ouvriers) soit 6 % de la population avec une parfaite répartition hommes /femmes.

Il nous est rappelé que l'Armée de Terre est opérationnelle. Il en va de soi que le télétravail n'est pas une priorité.

Observation FO

Il est certain que les établissements de la maintenance ont du mal à mettre leurs agents en télétravail et cela peut se comprendre. La SIMMT, où il y a principalement des agents qui travaillent sur des études, fait preuve de mauvaise volonté. L'argument avancé et qu'ils ont remarqué une rupture du lien avec le travail et le service, de la part des télétravailleurs.

Ça marche à la DGA et pas à l'Armée de Terre...

Certes, tous les emplois ne sont pas télétravaillables au sein de l'Armée de Terre mais les nouvelles dispositions, apportées par la circulaire du 18 avril 2021, précisent entre autres que l'agent a la possibilité, en cas de refus de sa demande de télétravail, de faire un recours en CAP ou en CCPU.

■ QUESTION DIVERSE DE FO

Un problème récurrent au terrain d'exercice de Montlhéry qui n'héberge pas moins de 13 entités différentes dont le 126^e RI et le CIEC, le CFIM COMLOG, ... et son réseau



d'approvisionnement en eau qui est sans cesse mis à mal.

Déjà en 2018, lors de la canicule, cette problématique de l'eau avait déjà montré ses faiblesses allant même jusqu'à remettre en cause la potabilité de celle-ci.

Le 19 novembre dernier, certains ont eu la bonne idée de tirer à la balle traçant dans le stand de tir tout neuf y déclenchant un incendie qui a tout détruit.

Il n'y a pas de borne incendie sur place mais des poches d'eau qui ont été vidées rapidement par les pompiers. Pour faire suite, ils ont vidé le château d'eau. En rechargeant celui-ci, cela a déclenché d'énormes coups de bélier dans les canalisations occasionnant une bonne douzaine de fuites dans le réseau déjà bien fatigué.

Aujourd'hui, l'eau n'est pas forcément potable et oblige à procéder à de nombreuses analyses, y compris pour prendre des douches.

Nous avons attiré l'attention de nos interlocuteurs sur la condition des personnels, quels qu'ils soient, même si des toilettes chimiques ont été mises en place ainsi que des douches de campagne pour les stagiaires.

Nous avons aussi demandé quel avenir était réservé à ce site sachant qu'en infra la situation est assez désastreuse depuis assez longtemps.

Le Général SDEP a essayé de nous rassurer en nous disant qu'il voulait absolument garder ce site car c'est là que réside le dernier régiment qui reste près de Paris.

Paris, le 15 décembre 2021



COMPTTE REINTE



CTR Terre

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Après plusieurs CTR à distance, on peut se réjouir, même si la pandémie regagne un peu de terrain, d'avoir un peu de présentiel pour aborder les problématiques des agents au sein de l'Armée de Terre.

Plusieurs sigles ont été utilisés dans la présentation qui nous a été envoyée, qui sont certainement dans votre langage de tous les jours. Ce n'est pas forcément le nôtre, **FO DÉFENSE** vous demande à l'avenir de préciser au moins une fois dans le document chaque acronyme pour les prochains envois.

Nous venons vous interpeler une nouvelle fois devant le désarroi des agents placés sous votre responsabilité à savoir tous personnels civils des formations de l'Armée de Terre qui n'arrivent pas à avoir une gestion RH correcte de la part des GSBdD. Ils n'ont pas de réponses à leurs questions aussi simples soient-elles. Le problème s'intensifie d'autant plus si l'agent prévoit de partir à la retraite. On lui demande d'entamer les démarches 8 à 12 mois en amont alors qu'il n'arrive même pas à avoir une estimation précise de sa future pension. À cela vient s'ajouter les problèmes bien connus concernant les travaux insalubres pour les ouvriers de l'État. Le logiciel de calcul sur internet n'est pas très fiable. Apparemment, tous les services sont débordés GSBdD, CMG, SPRP. Quand le ministère mettra-t-il enfin assez de personnels afin que ses agents soient bien gérés et considérés ?

FO DÉFENSE déplore une fois de plus le piètre dialogue social au sein des entités de l'Armée de Terre. Juste un exemple qui peut se transposer dans beaucoup de formations, le chef du COMSIC de Rennes veut modifier le règlement intérieur sans dialogue social préalable. Du coup, les représentants ont refusé de siéger au CHSCT où devait être présenté ces modifications. Ce n'est pas comme ça que les choses peuvent avancer sereinement.

Il est fréquent aussi lors de visites d'autorités, que les représentants syndicaux soient mis de côté et seuls des agents désignés par les chefs d'organisme puissent avoir une discussion avec ces généraux.

Les gardiens veilleurs se voient proposer un armement qu'ils sont libres d'accepter ou de refuser aujourd'hui. Quels reproches ferez-vous à un gardien qui a refusé l'armement et qui se trouverait blessé lors d'une intrusion ? Il ne faudrait pas que ce soit considéré comme une faute professionnelle. Les fiches de proposition d'emploi qui paraissent pour accéder à ces postes demandent à ce que l'agent soit apte au port d'arme. C'est une concurrence déloyale quant à un agent de sécurité lambda qui voudrait intégrer le ministère et qui ne serait pas ancien militaire.

Avez-vous prévu de présenter au CTR la future réorganisation de la DRH-AT en corrélation avec l'acronyme OCM ?

Certains agents vont passer du périmètre central au périmètre déconcentré ce qui amène quelques sujets d'inquiétude. On aimerait savoir de quel CMG ceux-ci vont dépendre. On peut supposer que ça va générer des changements de fiches de poste qui vont ouvrir certains droits.

Merci de votre attention.

Paris, le 8 décembre 2021

